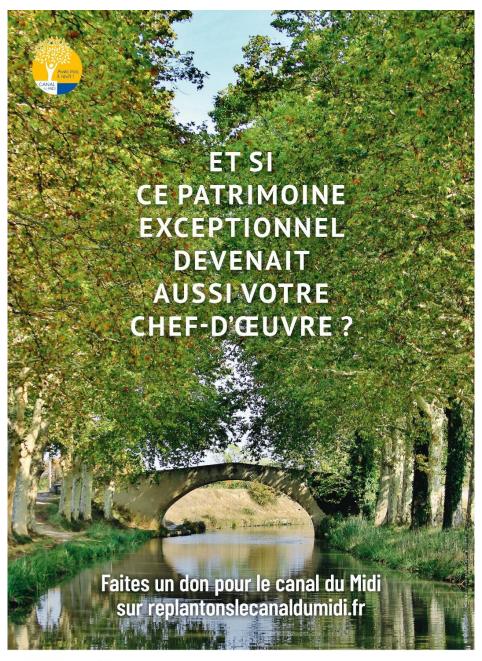


APPEL NATIONAL AUX DONS - MISSION MÉCÉNAT DE VNF

OBJECTIF MARS 2020: 2 000 NOUVEAUX ARBRES POUR LE CANAL DU MIDI























Le canal du Midi traverse nos régions et nos vies depuis plus de 350 ans. Sa majestueuse voûte arborée est en danger à cause d'un champignon microscopique qui décime les platanes bordant le cours d'eau. En cette fin d'année, la Mission Mécénat de Voies navigables de France interpelle les amoureux du patrimoine en lançant un appel national aux dons avec pour objectif la replantation de 2000 arbres durant l'hiver 2019-2020.

LE CANAL DU MIDI : ÉTAT DES LIEUX

À pied, en courant, à vélo ou encore en bateau, ce ne sont pas moins de **500 000 touristes** qui profitent chaque année de la beauté du canal du Midi et de son ombrage naturel. Sa voûte arborée, créée naturellement par les **42 000 platanes** qui longent cette voie navigable de 241km, est aujourd'hui en danger à cause d'un champignon microscopique, le chancre coloré, qui bloque les canaux de sève et les tue progressivement. La seule solution pour endiguer cette contamination est d'abattre les platanes malades et de replanter de nouvelles essences.

Depuis 2006, **13 300** arbres ont été replantés. Une succession d'essences telles des érables planes, des tilleuls à grandes feuilles, des micocouliers, ou encore des pins parasols sont intercalés en lieu et place des arbres abattus. À ce jour, plus de **25 500 platanes malades ont été abattus**. VNF accorde un soin particulier à la biodiversité car le canal du Midi représente un refuge privilégié pour nombre d'espèces : **890 nichoirs ont déjà été installés** pouvant accueillir tous types d'oiseaux et des chauvessouris. Les dons récoltés ont d'ores et déjà permis le **réaménagement et la stabilisation de 34 km de berges**.

LE CANAL DU MIDI: UN PATRIMOINE COMMUN

Considéré comme la plus grande réalisation en génie civil du XVIIème siècle et riche de **350 ouvrages d'art** (dont 63 écluses, 126 ponts, 6 ponts-canaux, 2 barrages, 1 tunnel et 56 aqueducs), le canal du Midi est inscrit au **patrimoine Mondial de l'UNESCO** depuis 1996.

En 14 ans, et notamment à la suite de la création de la Mission Mécénat de VNF en 2013, VNF a récolté 6 500 000 € qui ont permis le financement d'une partie du vaste projet de replantation du canal du Midi. Pour rappel, 3000€ par arbre sont nécessaires permettant l'abattage, la replantation de spécimens sains, la rénovation des berges, la pose de nichoirs et l'entretien de l'arbre pendant 3 ans.

Le chemin est encore long, c'est pourquoi la Mission Mécénat lance un nouvel appel national aux dons afin d'atteindre les objectifs de cet hiver : la replantation de 2000 arbres et la restauration de 8,5 km de berges.



« Continuer d'écrire l'histoire du canal du Midi, telle est l'aspiration de la Mission Mécénat de VNF. Grâce aux soutiens de nombreux particuliers et de nombreuses entreprises, nous avons déjà pu replanter plus de 13 000 arbres depuis 2006. Cet appel national aux dons nous permet de mobiliser non seulement les habitants de la région mais aussi tous les amoureux du patrimoine français. » **explique Laurent Adnet, chef de la Mission Mécénat de VNF.**

© Fabrice Meuwissen

Pour participer à la replantation du canal du Midi, il est possible de faire un don sur : http://www.replantonslecanaldumidi.fr

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr



Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

